

LA FEDERATION DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DU GARD

LE SERVICE REGIONAL DE L'ALIMENTATION,  
ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

COMMUNIQUENT :

## LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE DANS LE DEPARTEMENT DU GARD

La date du premier traitement contre la cicadelle vectrice de la maladie est fixée :

- Pour les communes à 3 traitements insecticides, application dans la période du :

**01 juin au 12 juin 2019**

**Conventionnel :Renouvelez ce traitement 15 jours après la première application dans les communes à trois applications obligatoires**

**AB : Renouvelez ce traitement 10 jours après la première application dans les communes à trois applications obligatoires**

- Pour les communes à 1 traitement insecticide, application dans la période du :

**08 juin au 19 juin 2019**

***La Fedon30 et les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture 30 vous préconisent :***

***Pour le Sud du Département, l'application des traitements dans les premiers jours de la période.***

***Pour le Nord du département, l'application des traitements dans les derniers jours de la période.***

L'avis général de traitement est disponible sur le site de la DRAAF Occitanie et précise en annexe le classement de chaque commune du département ainsi que la cartographie des secteurs en aménagement

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Dates-d-interventions-pour-les>

*Sur avis de la commission technique flavescence dorée du 09 avril 2019.*

Rappelons l'importance de ce premier traitement pour réduire les effectifs de larves de cet insecte et donc limiter la propagation de la maladie.

Utilisez impérativement des spécialités commerciales ayant l'autorisation de mise sur le marché pour l'usage cicadelles de la flavescence dorée.

***Protection des abeilles :Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser un insecticide, même portant la mention abeille, lorsqu'il existe de plantes mellifères en fleur visitées par les abeilles dans la parcelle.***

Dans tous les cas, il faut éviter les dérives des insecticides dans l'environnement des parcelles.

***Déclaration de présence de la maladie :***

Toute parcelle présentant les symptômes de la flavescence dorée devra nous être signalée en juillet-août-septembre, période d'expression de la maladie. La description de ces symptômes vous sera rappelée le moment venu.



Catégorie 1 : 3 Traitements  
Catégorie 2 : Aménagement des traitements  
Catégorie 3 : Pas de traitement

Nom_Commune	Statut	Catégorie	1 ou 2 Traitements en 2019	SECTIONS ET OU LIEUX DITS A 3 TRAITEMENTS EN 2019	Nbre de traitement sur le reste de la commune
AIGALIERS	Surveil.	3			
AIGREMONT	3T	1			
AIGUES-MORTES	3T	1			
AIGUES-VIVES	3 T	1			
AIGUEZE	3 T	1			
AIMARGUES	3T	1			
ALLEGRE-LES-FUMADES	Surveil.	3			
ARAMON	Aménag.	2		Sections Cadastreales : BI ;BK;BH ; BL SUD	1 sur le reste de la commune
ARGILLIERS	Surveil.	3			
ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC	Surveil.	3			
ASPERES	Aménag.	2		Lieux- dits : Les Garriques Sud, Le Mas Montel	1 sur le reste de la commune
AUBAIS	Surveil.	3			
AUBORD	3 T	1			
AUBUSSARGUES	Surveil.	3			
AUJARGUES	Aménag.	2	1T		
BAGARD	Aménag.	2	1T		
BAGNOLS-SUR-CEZE	Aménag.	2		Sections Cadastreales : AV; AY; AW; A; AL; AK; AE Lieux- dits : le Rouveyran; St Martin Est; Carmignan Ouest: Maransan Ouest	1 sur le reste de la commune
BARJAC	Aménag.	2	1T		
BARON	Surveil.	3			
BEUCAIRE	Surveil.	3			
BEAUVOISIN	3 T	1			
BELLEGARDE	Aménag.	2		Lieux- dits : Le Balandran; Bergerie de Broussan	0
BELVEZET	Aménag.	2	1T		
BERNIS	3 T	1			
BEZOUCE	3T	1			
BLAUZAC	Surveil.	3			
BOISSET-ET-GAUJAC	Surveil.	3			
BOISSIERES	Surveil.	3			
BOUCOIRAN-ET-NOZIERES	Surveil.	3			
BOUILLARGUES	Surveil.	3			
BOURDIC	Surveil.	3			
BRAGASSARGUES	Aménag.	2	1T		
BRIGNON	Surveil.	3			
BROUZET-LES-ALES	3 T	1			
BROUZET-LES-QUISSAC	Aménag.	2	1T		
CABRIERES	Aménag.	2	1T		
CAISSARGUES	Surveil.	3			
CALVISSON	Surveil.	3			
CANAULES-ET-ARGENTIERES	Surveil.	3			
CANNES-ET-CLAIRAN	Aménag.	2		Sections Cadastreales : AD Lieux- dits : Clairan; Le grand Chemin	0
CARDET	Surveil.	3			
CARNAS	3 T	1			
CARSAN	3 T	1			
CASSAGNOLES	3 T	1			
CASTELNAU-VALENCE	Aménag.	2		Lieux- dits : Vallat de Bannière; Mas d'Aurivel Nord	0
CASTILLON-DU-GARD	3T	1			
CAVEIRAC	Surveil.	3			
CAVILLARGUES	Aménag.	2	1T : Section Cadastreale : OD	Lieux-dits : La Jonquièrre; La Rouvière; Les Camps; Les Holmes; Gramaïse	1 sur le reste de la commune
CHUSCLAN	Aménag.	2			
CLARENSAC	Surveil.	3			
CODOGNAN	3 T	1			
CODOLET	Aménag.	2		Section Cadastreale : B	1 sur le reste de la commune
COLLIAS	Surveil.	3			
COLLORGUES	Surveil.	3			
COMBAS	Surveil.	3			
COMPS	Aménag.	2		LIEUX DITS: "LES BAISSSES"; "LA PALUT "; "PT DE SERVAN "; BOS DE SOULAN; "Le Rhône"	0
CONGENIES	Surveil.	3			
CONNAUX	Aménag.	2	1T		
CONQUEYRAC	Surveil.	3			
CORCONNE	Aménag.	2	1T		
CORNILLON	Aménag.	2	1T		
CRESPIAN	3 T	1			
CRUVIERS-LASCOURS	Surveil.	3			
DEAUX	Surveil.	3			
DIONS	Surveil.	3			
DOMAZAN	Aménag.	2		Parcelles définies par le GDON( carto)	0
DOMESSARGUES	Surveil.	3			
DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC	Aménag.	2	1T		
ESTEZARGUES	Surveil.	3			
EUZET	Surveil.	3			
FLAUX	Surveil.	3			
FOISSAC	Surveil.	3			
FONS	Surveil.	3			
FONTANES	3T	1			
FONTARECHES	Aménag.	2	1T		
FOURNES	3 T	1			
FOURQUES	Surveil.	3			
GAILHAN	3 T	1			
GAJAN	Aménag.	2		Lieu dit : Plaigneyron	0
GALLARGUES-LE-MONTUEUX	3 T	1			
GARONS	Aménag.	2		Sections Cadastreales : AR; AP; AS; AT; Lieu dit : Bimard	1 sur le reste de la commune
GARRIGUES-SAINTE-EULALIE	Surveil.	3			
GAJJAC	3T	1			
GENERAC	3 T	1			
GOUDARGUES	Aménag.	2	1T		
JONQUIERES-SAINT-VINCENT	Aménag.	2	1T		
JUNAS	Aménag.	2	1T		
LA BASTIDE-D'ENGRAS	Aménag.	2	1T		
LA CALMETTE	3T	1			
LA CAPELLE-ET-MASMOLENE	Aménag.	2			0
LA ROQUE-SUR-CEZE	Aménag.	2	1T		
LA ROUVIERE	3 T	1			
LANGLADE	Surveil.	3			



Catégorie 1 : 3 Traitements  
 Catégorie 2 : Aménagement des traitements  
 Catégorie 3 : Pas de traitement

Nom_Commun	Statut	Catégorie	1 ou 2 Traitements en 2019	SECTIONS ET OU LIEUX DITS A 3 TRAITEMENTS EN 2019	Nbre de traitement sur le reste de la commune
LAUDUN	Aménag.	2	1T : Sections Cadastreles : BK; BC; BD; BE Lieux dits : Carteau; Cotoron; Bouvet; Aubarne; Sissam	Sections Cadastreles : ZA; ZB; AM; AH; AE; AL; AL (sauf CAMBON); Lieu dit : BOULAS Sud; Sabranenque; Cotoron Enartides: Merdacon	0
LAVAL-SAINT-ROMAN	3 T	1			
LE CAILAR	3 T	1			
LE GRAU-DU-ROI	3T	1			
LE PIN	Aménag.	2	1T		
LECQUES	Surveil.	3			
LEDENON	3 T	1			
LEDIGNAN	Surveil.	3			
LES MAGES	Surveil.	3			
LES PLANS	Aménag.	2	1T		
LEZAN	Surveil.	3			
LIJOC	Surveil.	3			
LIRAC	Surveil.	3			
LOGRIAN-FLORIAN	Surveil.	3			
MANDUEL	Surveil.	3			
MARGUERITTES	Aménag.	2	1T		
MARTIGNARGUES	Aménag.	2		Lieux-dits : Grange de Richard; Viguier du Cros	0
MARUEJOLS-LES-GARDON	Aménag.	2		Lieux-dits : Coudourouses; Monteillan; Escarasses; Sections Cadastreles : A 0199 à A 0212; A 0012 à A 0029; A 0706	0
MASSANES	3 T	1			
MASSILLARGUES-ATTUECH	Surveil.	3			
MAURESSARGUES	Aménag.	2		Lieux-dits : Le Ram et Courme; La Cote; Vaillamplé et boullidou	1 sur le reste de la commune
MEJANNES-LES-ALES	Surveil.	3			
MEYNES	Aménag.	2		Lieux-dits: Le Tord; Le Tord Nord; Le Tord sous rivière; Le Tord sous Rivière Nord; La Bourgade: l'Oasis; Couvin; Pazac Ouest	1 sur le reste de la commune
MILHAUD	3 T	1			
MONS	Surveil.	3			
MONTAGNAC	Aménag.	2		Sections Cadastreles : A 0001 à A 0008; A 0012 à A 0015; A 0106 à A 0126	0
MONTAREN-ET-SAINT-MEDIERS	Surveil.	3			
MONTEILS	Surveil.	3			
MONTFAUCON	Aménag.	2		Lieux-dits : Montimarnes; Les Capelans; Le Cros	1 sur le reste de la commune
MONTFRIN	Aménag.	2		Sections Cadastreles : ZE; ZD; X Références Cadastreles : Y0028; Y0037 à Y0041; Y0047 à Y0052; X0085 à X0092; X0035 à X 0041; X0126; X0076; X0044; X0042	1 sur le reste de la commune
MONTIGNARGUES	3 T	1			
MONTMIRAT	3 T	1			
MONTPEZAT	Aménag.	2		Références Cadastreles : A0643 à A0646; A0886; A0888; A0889; A0796; A0798; A0350; A0800; A0802; A0804; A0806; A0853; A0331 A0334; B0413 à B0418; B1504; B1514; B1204 à B1208; B0422 Lieu dit : Les Canelles	0
MOULEZAN	Aménag.	2		Lieux-dits : Le Crouzet; Le Pradas Lieux-dits : Les Combes; Camparnaud; Nogieret; Sauze de Barre; Camp Ferrier; Perie-Mazel; Cantegril	0
MOUSSAC	Aménag.	2			
MUS	3T	1			
NAGES-ET-SOLORGUES	Surveil.	3			
NAVACELLES	Aménag.	2	1T		
NERS	Aménag.	2		Lieux-dits : Le Boulidou; Cabrière; La Girarde	0
NIMES	Aménag.	2		Sections Cadastreles : KL; KH; KE; KD; KC; KB; KA; IX; IY; IW; IZ	0
ORSAN	Aménag.	2		Sections Cadastreles : C; ZE; ZD	0
ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN	Aménag.	2	1T		
PARIGNARGUES	Surveil.	3			
POMPIGNAN	Aménag.	2	1T		
PONT-SAINT-ESPRIT	3 T	1			
POTELIERES	Surveil.	3			
POUGNADORESSE	Aménag.	2	1T		
POULX	Aménag.	2	1T		
POUZILHAC	3T	1			
PUECHREDON	Surveil.	3			
PUJAUT	3 T	1			
QUISSAC	Aménag.	2	1T		
REDESSAN	3 T	1			
REMOULINS	3 T	1			
RIBAUTE-LES-TAVERNES	Aménag.	2		Références Cadastreles : AE001 à AE010; AE0025 : AE0174	0
RIVIERES	Surveil.	3			
ROCHFORD-DU-GARD	Surveil.	3			
RODILHAN	Aménag.	2	1T		
ROQUEMAURE	Aménag.	2		Sections Cadastreles : ZA;ZB;AD;AE;AH;AL;AM;AN; AO; AK; AZ; AY	1 sur le reste de la commune
ROUSSON	Surveil.	3			
SABRAN	Aménag.	2		Sections Cadastreles : AO; AL; AN; AM Lieux-dits : Le plan de Richard; Villebrune; Combe	0
SAINT-ALEXANDRE	3 T	1			
SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	Aménag.	2	1T		
SAINT-ANDRE-D'OLERARGUES	Surveil.	3			
SAINT-BAUZELY	3 T	1			
SAINT-BENEZET	Surveil.	3			
SAINT-BONNET-DU-GARD	Aménag.	2	2T		
SAINT-CESAIRE-DE-GAUZIGNAN	Surveil.	3			
SAINT-CHAPTES	3 T	1			
SAINT-CHRISTOL-DE-RODIERES	Surveil.	3			
SAINT-CHRISTOL-LES-ALES	Aménag.	2	1T		
SAINT-CLEMENT	3T	1			
SAINT-COME-ET-MARUEJOLS	Surveil.	3			
SAINT-DEZERY	Aménag.	2		Section Cadastrele : AH	0



Catégorie 1 : 3 Traitements  
 Catégorie 2 : Aménagement des traitements  
 Catégorie 3 : Pas de traitement

Nom_Commun	Statut	Catégorie	1 ou 2 Traitements en 2019	SECTIONS ET OU LIEUX DITS A 3 TRAITEMENTS EN 2019	Nbre de traitement sur le reste de la commune
SAINT-DIONIZY	Surveil.	3			
SAINTE-ANASTASIE	Surveil.	3			
SAINT-ETIENNE-DE-L'OLM	Surveil.	3			
SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	Aménag.	2		Lieux-dits: Piefamilière; L'ilon; Silhas et Bourbouiren; Monticaut; Les Castagniets; Coudouierou; Le Coudeyron; l'Enclos; La Coste Sud; La Destraou; La Jalette	1 sur le reste de la commune
SAINT-GENIES-DE-COMOLAS	Aménag.	2		Lieux-dits: Berzorgue; Les Euzieres; Gres; La Ramière	1 sur le reste de la commune
SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES	3T	1			
SAINT-GERVAIS	Aménag.	2		Sections Cadastreles : C; D	0
SAINT-GERVASY	Aménag.	2	1T		
SAINT-GILLES	Aménag.	2		Section Cadastrele : K Lieux-Dits: L'isoire; Petit Magneires; Chemin de Beauvoisin; Mas de Moutonne; Chemin de Montpellier Ouest; chemin de Montpellier Est; Etang de Foussargue Nord; Etang de Foussargue Sud; Etang de Foussargue Est	0
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS	Surveil.	3			
SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN	Aménag.	2	2T		
SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON	Surveil.	3			
SAINT-HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU	Surveil.	3			
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	Surveil.	3			
SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES	Surveil.	3			
SAINT-JEAN-DE-CRIEULON	Surveil.	3			
SAINT-JEAN-DE-SERRES	Surveil.	3			
SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS	Surveil.	3			
SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS	3T	1			
SAINT-JUST-ET-VACQUIERES	Surveil.	3			
SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE	3T	1			
SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS	Aménag.	2	1T		
SAINT-LAURENT-DES-ARBRES	Surveil.	3			
SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE	Aménag.	2	1T		
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Surveil.	3			
SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET	Surveil.	3			
SAINT-MAURICE-DE-CAZEVEILLE	Surveil.	3			
SAINT-MAXIMIN	Surveil.	3			
SAINT-MICHEL-D'EUZET	Aménag.	2	1T		
SAINT-NAZAIRE	Aménag.	2		Sections Cadastreles : AH; AI; Lieux Dits : La Pousterle; Landas; Sallet; Salliet; Lapise; Le Plan; Le Contrôle; La Landrale	0
SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES	Surveil.	3			
SAINT-PAULET-DE-CAISSON	3 T	1			
SAINT-PAUL-LES-FONTS	Aménag.	2	1T		
SAINT-PONS-LA-CALM	Aménag.	2	1T		
SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE	Surveil.	3			
SAINT-SIFFRET	Surveil.	3			
SAINT-THEODORIT	Aménag.	2		Lieux-Dits : Chemin d'Anduze; Reilhane; Pourtier; Cante Couquiou	1 sur le reste de la commune
SAINT-VICTOR-LA-COSTE	Aménag.	2		Sections Cadastreles : AC; AD; AE; AH; AI	1 sur le reste de la commune
SALAZAC	3T	1			
SALINDRES	Surveil.	3			
SALINELLES	Aménag.	2	1T		
SANILHAC-SAGRIES	Surveil.	3			
SARDAN	3 T	1			
SAUVE	Surveil.	3			
SAUVE-TERRE	3T	1			
SAUZET	Surveil.	3			
SAVIGNARGUES	Aménag.	2		Lieux-Dits: Pied de Moulezan Références Cadastreles: A0503; A0504; A0699; A0472	0
SAZE	Aménag.	2		Lieux-Dits : Pierre Troucade; Petits Chênes	0
SERNHAC	3 T	1			
SERVAS	Aménag.	2	1T		
SERVIERES-ET-LABAUME	Surveil.	3			
SEYNES	Surveil.	3			
SOMMIERES	Surveil.	3			
SOUVIGNARGUES	Surveil.	3			
TAVEL	Aménag.	2		Sections Cadastreles: OD;ZC;ZD Références Cadastreles: AL0161 à AL0163; AL0165 à AL 0167; AL0173; AL0169; AL0336; AL0342 à AL0344; AL0430; AL 0362; AL 0361; AI 0359; AL 0494; AL0352 à AL 0354	0
THEZIERS	Aménag.	2			
TORNAC	Surveil.	3			
TRESQUES	Surveil.	3			
UCHAUD	3 T	1			
UZES	Surveil.	3			
VALLABREGUES	Aménag.	2		Sections Cadastreles : ZA; ZB	0
VALLABRIX	Surveil.	3			
VALLIGUIERES	Aménag.	2	2T		
VAUVERT	3 T	1			
VEJAN	Aménag.	2		Lieux-Dits : La Mayane; Valrouget; Prignan; Pas-estret	0
VERFEUIL	Aménag.	2	1T		
VERGEZE	3 T	1			
VERS-PONT-DU-GARD	Aménag.	2	1T		
VESTRIC-ET-CANDIAC	3 T	1			
VEZENOBRES	Aménag.	2		Lieux-dits : Boulidou Sud; Boulidou Nord; Vacaresse	0
VIC-LE-FESQ	Surveil.	3			
VILLEVEILLE	Aménag.	2		Lieu-Dit : Aux Tuileries	1 sur le reste de la commune